

**SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU SITE  
D'ARJUZANX**



**N° 9**

**Objet : Communication sur les marchés conclus dans le cadre des délégations confiées au  
Président du Syndicat Mixte**

Le 29 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Paul CARRERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes :**

- M. Paul CARRERE
- Mme Dominique DEGOS
- M. Jean-Luc DELPUECH
- Mme Sylvie PEDUCASSE

**Représentant la commune de Morcenx-la-Nouvelle :**

- Mme Isabelle CANTEGREIL
- Mme Martine COULOUDOU
- Mme Christelle GUILHEMSAN
- M. Alain CLOUTOUR

Avait donné procuration :

- Mme Salima SENSOU à M. Jean-Luc DELPUECH

Etait excusé :

- M. Xavier FORTINON

Etaient également présents :

- M. Denis RICHARD, Directeur du Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement, M. Fabrice BOUCHET, Chargé d'opérations
- Pour le Conseil départemental :
  - M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



## Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 22 octobre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation et l'exécution des marchés passés selon une procédure adaptée,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

### D E C I D E :

- de prendre acte de la communication du Président relative aux décisions suivantes prises dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées :

**Marché de services relatif à la réalisation d'une étude environnementale 4 saisons et d'une étude hydraulique sur une propriété du Syndicat Mixte sur le site d'Arjuzanx, selon les conditions suivantes :**

- **Attributaire :** SARL ETEN ENVIRONNEMENT – 49 Rue Camille Claudel à Saint-Paul-lès-Dax (40990)
- **Mission confiée :** réalisation d'une étude environnementale 4 saisons comprenant un état des lieux environnemental complet sur 4 saisons, l'identification des différentes compensations à prévoir et une prestation de conseil sur les coefficients de compensation, le type d'espaces et les surfaces à prévoir, et d'une étude hydraulique, comprenant la définition de la filière de gestion des eaux pluviales du projet et l'identification des bassins versants et des différents exutoires naturels et artificiels des EP du projet sur une propriété du Syndicat mixte sur le site d'Arjuzanx
- **Montant total :** 16 925,00 € HT
- Décision du Président du Syndicat Mixte du 13 décembre 2022

**Marché de travaux d'aménagement de l'aire de camping-cars sur les propriétés du Syndicat Mixte sur le site d'Arjuzanx, selon les conditions suivantes :**

- **Lot n°2 :**
  - **Attributaire :** Entreprise BEVER
  - **Nature des prestations confiées :** Abattage d'arbres, espaces verts, mobilier et clôtures
  - **Montant total :** 80 471.50 € HT
  - Décision du Président du Syndicat Mixte du 31 janvier 2023

**Marché de services relatif au branchement en eau potable de la future aire de camping-cars sur les propriétés du Syndicat Mixte sur le site d'Arjuzanx, selon les conditions suivantes :**

- **Attributaire :** SYDEC – 55 Rue Martin Luther King – CS 70627 – 40006 MONT DE MARSAN
- **Nature des prestations confiées :** branchement en eau potable de la future aire de camping-cars
- **Montant:** 2 170.29 € HT soit 2 604.35 € TTC
- Décision du Président du Syndicat Mixte du 17 février 2023

.../...



**Marché de services relatif à désignation d'un bureau d'études en vue de la réalisation d'une mission de suivi environnemental de la zone de travaux de l'aire de camping-car, selon les conditions suivantes :**

- **Attributaire :** SARL ETEN ENVIRONNEMENT – 49 Rue Camille Claudel à Saint-Paul-lès-Dax (40990)
- **Mission confiée :** réalisation d'une mission de suivi environnemental de la zone de travaux de l'aire de camping-car comprenant notamment des visites sur site ainsi que la rédaction d'un compte rendu
- **Montant total :** 3 650.00 HT soit 4 380.00 € TTC
- Décision du Président du Syndicat Mixte du 21 Février 2023

**Marché de services relatif à désignation d'un bureau d'études en vue de la réalisation d'une mission de suivi environnemental de la zone de compensation de l'aire de camping-cars, selon les conditions suivantes :**

- **Attributaire :** SARL ETEN ENVIRONNEMENT – 49 Rue Camille Claudel à Saint-Paul-lès-Dax (40990)
- **Mission confiée :** réalisation d'une mission de suivi de la zone de compensation de l'aire de camping-cars comprenant notamment l'élaboration d'une charte environnementale à destination de toutes les entreprises (y compris sous-traitants) intervenant sur le chantier, la mise en forme et la transmission des données liées aux zones humides identifiées sur le site compensatoire à la Commission locale de l'Eau du SAGE MIDOUZE ainsi que des visites sur site et la rédaction d'un compte-rendu
- **Montant total :** 4 125.00 HT soit 4 950.00 € TTC
- Décision du Président du Syndicat Mixte du 21 Février 2023

**Marché de travaux relatifs à l'attribution du lot n° 1 du marché de travaux d'aménagement de l'aire de camping-cars sur les propriétés du Syndicat mixte sur le site d'Arjuzanx, selon les conditions suivantes :**

**Lot n°1 :**

- **Attributaire :** Entreprise ROY TP – 780 avenue des petites Landes à Pouydesseaux (40120)
- **Nature des prestations confiées :** Lot n°1 – VRD (terrassement, voirie, réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, réseaux divers et maçonnerie)
- **Montant:** 224 774.13 € HT
- Décision du Président du Syndicat Mixte du 14 mars 2023

**Marché de services relatif au branchement au réseau d'assainissement de la future aire de camping-cars sur les propriétés du Syndicat Mixte sur le site d'Arjuzanx, selon les conditions suivantes :**

- **Attributaire :** SYDEC – 55 Rue Martin Luther King – CS 70627 – 40006 MONT DE MARSAN
- **Nature des prestations confiées :** branchement au réseau d'assainissement de la future aire de camping-cars
- **Montant:** 1 155.62 € HT soit 1386.74 € TTC
- Décision du Président du Syndicat Mixte du 14 mars 2023

Le Président du Syndicat Mixte,

Paul CARRERE